



INTERNATIONAL
AID
TRANSPARENCY
INITIATIVE

Réunion de l'Assemblée des membres : du 3 au 5 octobre 2017

Siège du FIDA, Via Paolo di Dono, 44, 00142 Rome RM, Italie

Document 2A : Rapport sur la situation financière entre l'année 1 et l'année 4 (2013 - 2017)

N.B. Tous les chiffres sont indiqués en dollars US.

Budget approuvé

Durant la réunion de l'Assemblée des membres qui s'est tenue en juin 2016, les membres ont approuvé le budget pour l'année 4 et l'année 5. Le Secrétariat a été prié de mettre à jour le programme de travail afin que celui-ci reflète les nouvelles mission et vision de l'IITA (sous la direction du Conseil d'administration). Les activités ont été menées à bien, et le programme de travail et le budget mis à jour sont disponibles [ici](#). Au cours de ces activités, le budget a fait l'objet de certains ajustements mineurs opérés par le Secrétariat. Conformément à l'article 4.6 des procédures opérationnelles permanentes de l'IITA, le [Conseil d'administration](#) a approuvé une augmentation de 3 % du budget total pour l'année 4 et de 4 % pour l'année 5.

Le budget pour l'année 4 (2 464 448 dollars) et le budget pour l'année 5 (2 370 152 dollars) sont disponibles sur le [site Internet de l'IITA](#).

Finances

1. Financement :

Les cotisations à l'IITA et les contributions volontaires représentent les fonds de base de l'IITA. Il peuvent être utilisés pour financer n'importe quelle activité figurant dans le programme de travail approuvé par l'Assemblée des membres de l'IITA. L'UNOPS perçoit ces contributions et les verse à des partenaires du collectif conformément au budget et au programme de travail approuvés. Les partenaires du collectif font état des dépenses réelles après la fin de chaque exercice financier, et les fonds non dépensés peuvent être reportés et utilisés à l'année suivante.

2. Revenu

- Le montant cumulé des revenus perçus par l'UNOPS pour l'IITA entre septembre 2013 (année 1 de l'année du programme de l'IITA sous les modalités d'hébergement conjointes) et le 30 juin 2017 (date de clôture de l'exercice financier aux fins de ce rapport) s'élève à 7 935 133 dollars.
- En outre, les intérêts cumulés de l'IITA étaient de 25 282 dollars.
- Le revenu total de l'IITA au 30 juin 2017 s'élève donc à 7 960 415 dollars.
- Sur cette somme, 491 914 dollars ont été perçus sous forme d'avances pour la mise en œuvre du programme de travail et du budget de l'année 5.

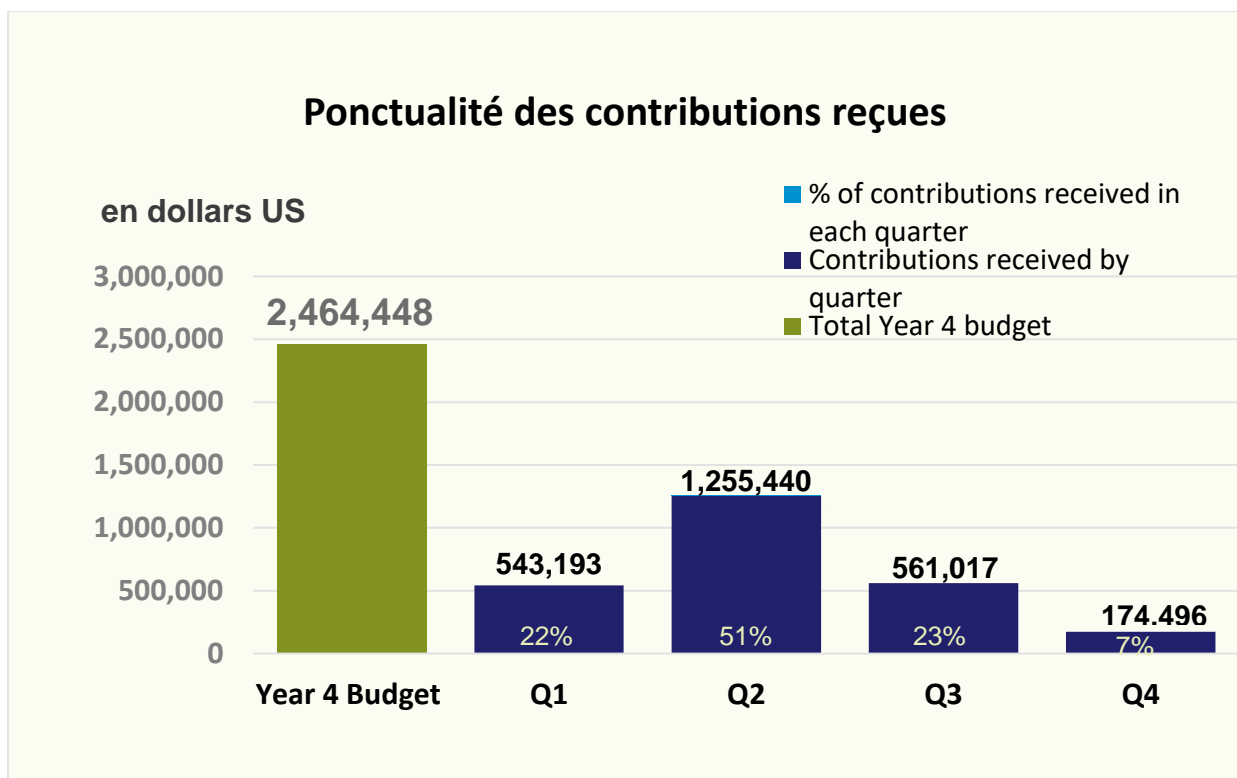
Le document 2C inclus dans ce module énumère toutes les contributions effectuées par les membres de l'IITA entre septembre 2013 et juin 2017.

Tableau 2 : Contributions reçues au 30 juin 2017, par type et par année

Description	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total général
Cotisations	902 846	1 055 332	1 197 599	1 965 736	291 914	5 413 427
Fonds résiduels de revenus antérieurs	60 111	-	-	-	-	60 111
Contributions volontaires	865 725	478 512	348 948	568 410	200 000	2 461 595
Total général	1 828 681	1 533 844	1 546 547	2 534 147	491 914	7 935 133
Intérêts	59	4 490	6 774	13 959	-	25 282
Total général avec intérêts	1 828 681	1 533 844	1 553 321	2 548 106	491 914	7 960 415

Au cours de l'année de programme 4 (jusqu'au 30 juin 2017), l'IITA avait reçu 2 534 147 dollars sous forme de revenus de contributions, complétés par 333 700 dollars sous forme de cotisations payées par les six membres ci-après, lesquels procédaient à la finalisation du règlement de leurs cotisations pour l'année 4 au moment de l'élaboration du présent rapport : Belgique, Bond, Canada, Commission européenne, OIM et Zimmerman & Zimmerman.

Tableau 3 : La majorité des cotisations et des contributions volontaires a été perçue au cours du deuxième trimestre (décembre 2016—février 2017) à l'année 4, ce qui a donné lieu à des retards dans la mise en œuvre des activités.

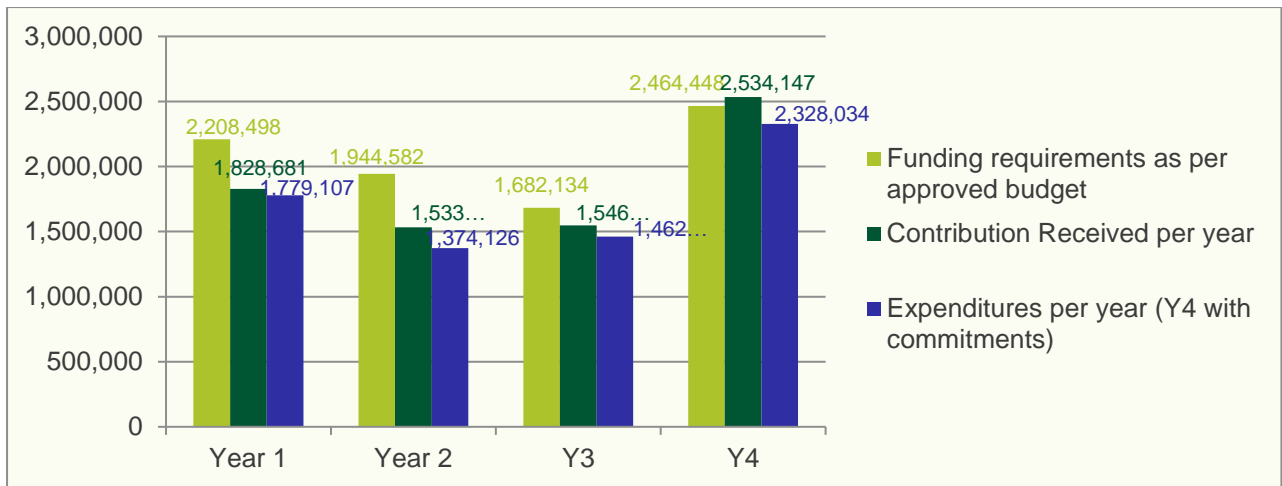


Le document 2C énumère toutes les contributions effectuées par les membres de l'IITA entre septembre 2013 et juin 2017.

3. Dépenses et engagements au cours des quatre dernières années

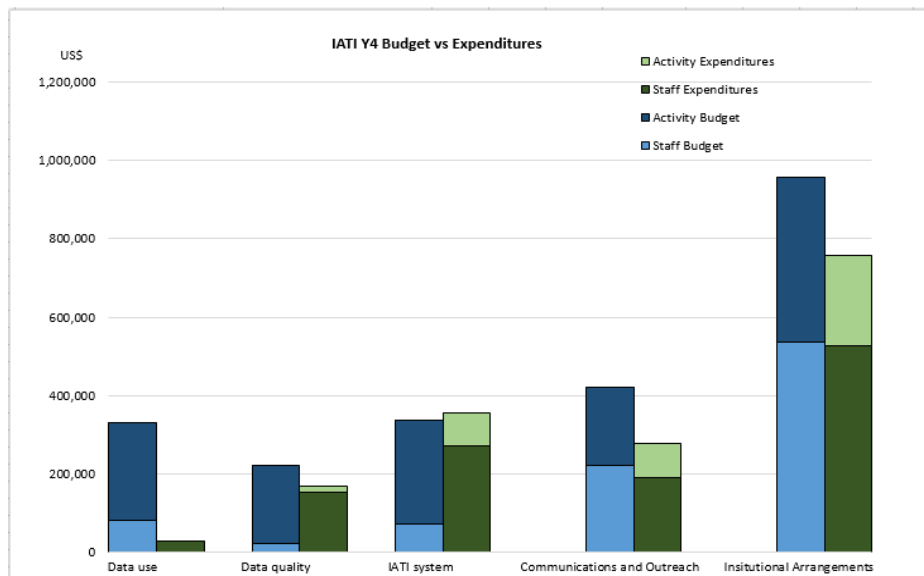
Au 30 juin 2017, un montant de 6 376 674 dollars (soit 85 % des financements totaux perçus) avait été dépensé sur les fonds de base de l'IITA ; les engagements pour un montant de 566 966 dollars pris pour l'année 4 amènent le montant total des dépenses à 6 943 640 dollars (soit 87 % des financements totaux perçus).

Tableau 4 : Il représente les besoins de financement annuels compte tenu du budget approuvé, des contributions annuelles reçues (cotisations ou contributions volontaires), ainsi que des dépenses annuelles.



Au 30 juin 2017, les dépenses issues des fonds de base à l'année 4 s'élevaient à un montant total de 1 761 068 dollars (71 % du budget total de l'année 4).

Tableau 5 : Dépenses de l'année 4 par livrable stratégique



Au 30 juin 2017, il restait 566 966 dollars dans le programme de travail de l'année 4 sous forme de fonds engagés. Une fois l'ensemble des dépenses et des engagements pris en compte, cette somme représente une sous-dépense de 6 % du budget approuvé pour l'année 4. Tous les fonds non dépensés pourront être reportés à l'année suivante.

L'encadré ci-après présente un résumé du revenu total, des dépenses (y compris les engagements) et du solde anticipé d'ici à la fin du mois d'août 2017 (**année 4 seulement**).

Aperçu des flux financiers de l'année 4 (exercice 2016/2017)^{1, 2}

REVENU

1. Revenu total perçu jusqu'en juin 2017

3 344 811 dollars

a. Cotisations de l'année 4 au titre de l'exercice 2016/2017			
1	965		736 dollars
b. Contributions volontaires de l'année 4 au titre de l'exercice 2016/2017			
568 411 dollars			
c. Avance sur les cotisations de l'année 5 au titre de l'exercice 2017/2018			291
914 dollars			
d. Avance sur les contributions volontaires de l'année 5 au titre de l'exercice 2017/2018			
200			000 dollars
e. Montant approximatif de la trésorerie du fonds fiduciaire reporté sur l'année 4			
304			790 dollars
f. Intérêts cumulés au 31 décembre 2016		13	959 dollars
g. Fonds attendus (cotisations année 4) ³ 333			700 dollars

DÉPENSES ET ENGAGEMENTS ^{1 2}

2. Dépenses et engagements à ce jour

2	328		034 dollars
---	-----	--	-------------

a. Dépenses relatives aux projets au 30 juin 2017			1	761
068 dollars				
b. Avances sur projets et bons de commande non régularisés				
10 966 dollars				
c. Engagements en faveur des activités de l'année 4 (2016/2017) ³				
556 000 dollars				

SOLDE DU PROJET (anticipé – août 2017)

3. Solde anticipé (1-2)

			1	016
777 dollars				

3a. Avance reçue sur les cotisations de l'année 5 (1.c & 1.d)

		-491 914 dollars		

1g. Fonds attendus (cotisations année 4) ⁴

			333	700 dollars
--	--	--	-----	-------------

Trésorerie anticipée au 31 août 2017 **858 563 dollars**⁵

¹ Les dépenses ont été estimées à partir des états financiers provisoires, qui couvrent la période allant jusqu'au 30 juin 2017, et sont fournies à titre indicatif seulement. Les montants définitifs apparaîtront dans les états financiers certifiés, après la clôture des comptes de l'exercice.

² Les montants figurant ici correspondent à l'année 4 de l'IITA, car les états financiers officiels suivent les années civiles et non l'exercice financier de l'IITA (du 3 septembre au 2 septembre).

³ Ce montant est consacré au financement des activités de l'année 4.

⁴ Ce montant représente les fonds relatifs aux cotisations pour l'année 4 des membres ci-après qui n'ont pas encore été perçues au 30 juin : Belgique, Bond, Canada, Commission européenne, OIM et Zimmerman & Zimmerman. En août, les cotisations avaient été perçues pour la Belgique, Bond, l'OIM et Zimmerman & Zimmerman, et en septembre pour la Commission européenne.

⁵ La trésorerie anticipée prend en compte le montant des fonds qui n'ont pas encore été perçus des membres ci-après au 30 juin 2017 (Belgique, Bond, Canada, Commission européenne, OIM et Zimmerman & Zimmerman).

L'encadré ci-après présente un résumé du revenu total, des dépenses (y compris les engagements) et du solde anticipé d'ici à la fin du mois d'août 2017 (**toutes les années**).

Aperçu des flux financiers des années 1, 2, 3 et 4 (exercices 2013/2017)^{1 2}

REVENU

1. Revenu total perçu jusqu'au 30 juin 2017		7 960 415 dollars
a. Année 1 : cotisations et contributions volontaires 681 dollars	1	828
b. Année 2 : cotisations et contributions volontaires 1	533	845 dollars
c. Année 3 : cotisations et contributions volontaires 1	546	547 dollars
d. Année 4 : cotisations et contributions volontaires 147 dollars	2	534
e. Avance sur les cotisations et les contributions volontaires de l'année 5 au titre de l'exercice 2017/2018	491	914 dollars
f. Intérêts cumulés au 31 décembre 2016	25	282 dollars

DÉPENSES ET ENGAGEMENTS^{1 2}

2. Dépenses et engagements à ce jour	6	943	640 dollars
a. Dépenses relatives aux projets au 30 juin 2017			6 376 674 dollars
b. Avances sur projets et bons de commande non régularisés 10 966 dollars			
c. Engagements en faveur des activités de l'année 4 (2016/2017) ³ 556 000 dollars			

SOLDE	DU	PROJET	(anticipé	-	août 2017)
3. Solde anticipé (1-2) 775 dollars					1 016

3a.	Avance reçue sur les cotisations de l'année 5	(1.e)
	-491 914 dollars	
3b.	Fonds attendus (cotisations année 4) ⁴	333 700 dollars
Trésorerie anticipée au 31 août 2017		858 561 dollars⁵

¹ Les dépenses ont été estimées à partir des états financiers provisoires, qui couvrent la période allant jusqu'au 30 juin 2017, et sont fournies à titre indicatif seulement. Les montants définitifs apparaîtront dans les états financiers certifiés, après la clôture des comptes de l'exercice.

² Les montants figurant ici correspondent aux années 1, 2, 3 et 4 de l'IITA (exercice 2013/2017, au 30 juin), car les états financiers officiels suivent les années civiles et non l'exercice financier de l'IITA (du 3 septembre au 2 septembre).

³ Ce montant est consacré au financement des activités de l'année 4.

⁴ Ce montant représente les fonds relatifs aux cotisations pour l'année 4 des membres ci-après qui n'ont pas encore été perçues au 30 juin : Belgique, Bond, Canada, Commission européenne, OIM et Zimmerman & Zimmerman. En août, les cotisations avaient été perçues pour la Belgique, Bond, l'OIM et Zimmerman & Zimmerman, et en septembre pour la Commission européenne.

⁵ La trésorerie anticipée prend en compte le montant des fonds qui n'ont pas encore été perçus des membres ci-après au 30 juin 2017 (Belgique, Bond, Canada, Commission européenne, OIM et Zimmerman & Zimmerman).